



Association du Personnel Régional

---

# Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

---

2 décembre 2014

---

- Rapport moral et financier 2013 - Vote
  - Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2013
  - Affectation du résultat 2013 – Vote
  - Budget pour l'exercice 2014 - Vote
  - Proposition d'un Commissaire aux Comptes – Vote
  - Modification des statuts de l'Association du Personnel Régional - Vote
  - Communication sur les actions proposées en 2015
-

*L'Association du Personnel Régional a connu durant l'année 2013 de nombreux évènements :*

- Élection du Conseil d'Administration et du Bureau le 16 juillet 2013 qui s'est ensuite réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le 20 septembre 2013 ;*
- La mise en place du nouveau système de prélèvement bancaire SEPA engendrant des retards dans les remboursements ;*
- Le départ de la Trésorière Adjointe en décembre 2013 et remplacée le 9 janvier 2014 ;*
- La démission du Trésorier courant de l'été 2014 : aussi, lors du Conseil d'Administration du 23 septembre 2014, le Bureau a proposé des remplaçantes : Françoise BACH est nommée Trésorière et Yolande MALLEPERTUS est désignée Trésorière Adjointe.*

*À ce jour, les Trésorières ont constaté des anomalies : des chèques des adhérents non encaissés dans les délais bancaires légaux, depuis début 2013.*

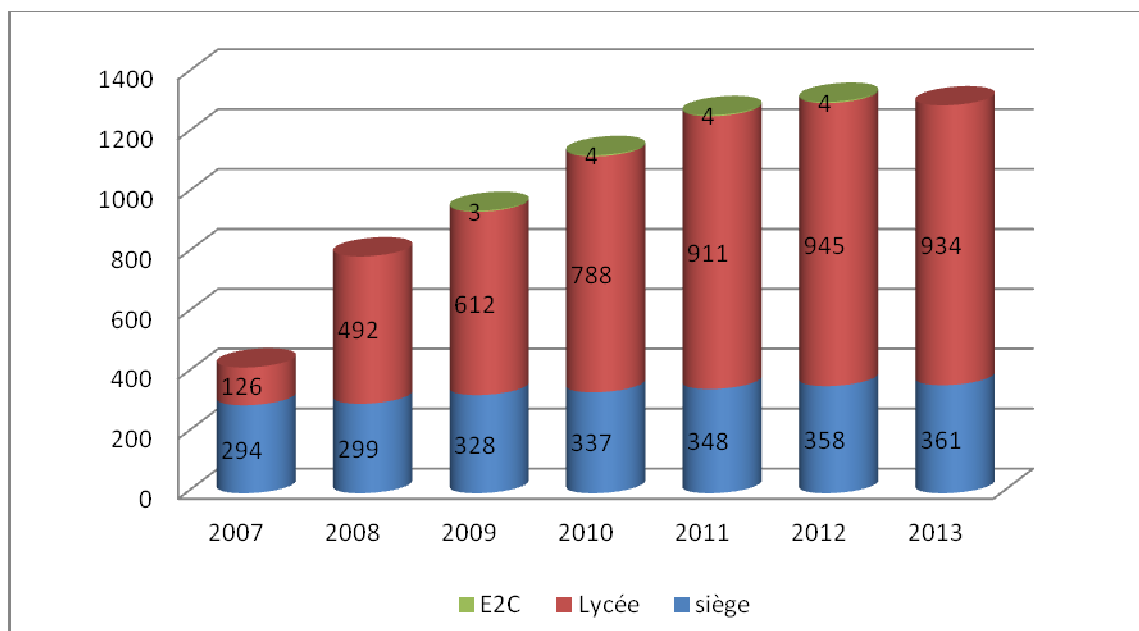
*Par conséquent, un courrier est adressé aux adhérents concernés pour régulariser leurs différents débits dans les meilleurs délais.*

# Rapport moral 2013

## Evolution des effectifs

En 2013, le nombre d'adhérents de l'Association du Personnel Régional s'est stabilisé.

**Au 31 décembre 2013, il était de 1 295, contre 1 307 un an plus tôt.**



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Siège + E2C</b>	294	299	331	341	352	362	<b>361</b>
<b>Lycée</b>	126	492	612	788	911	945	<b>934</b>
<b>Total</b>	420	791	943	1 125	1 263	1 307	<b>1 295</b>

**La part des agents des lycées au sein de l'association représente 72,12% des adhérents.**

## La promotion de la Culture et du Sport

### La billetterie sportive et culturelle

L'APR propose aux adhérents une billetterie leur permettant de bénéficier des tarifs Comités d'entreprise.

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Clubs de remise en forme (Tonus 1, Moving, Energym)</b>	514	762	391	34	<b>27</b>
<b>Royatonic</b>	467	348	376	275	<b>295</b>
<b>Vulcania</b>	76	56	67	41	<b>26</b>
<b>Festival du Court-métrage</b>	7	48	44	45	<b>45</b>
<b>Cirques</b>	332	138	266	153	<b>112</b>
<b>Arachnée concerts</b>	72	370	296	167	<b>107</b>

**La baisse observée en 2012 se poursuit pour la billetterie sportive et culturelle, à l'exception des entrées Royatonic.**

Par ailleurs, l'APR, supporter de l'ASM, a organisé le déplacement à Dublin lors de l'évènement du match de finale H Cup : 12 participants ont fait cette sortie pour un coût de 6 352 (pas de subvention de l'APR).

## Les entrées piscines

L'APR propose des entrées subventionnées dans différentes piscines de la Région : Clermont-communauté, Riom, Vichy, Montluçon, Aurillac, Le Puy-en Velay, Brioude, Lavoûte sur Loire, Issoire, Cournon d'Auvergne et Lempdes. Les cartes de 10 entrées sont vendues dans la limite de 2 cartes par an et par adhérent.

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Clermont-Communauté (Clermont et Chamalières)</b>	58	140	206	202	<b>171</b>
<b>Aurillac</b>	22	28	47	32	<b>33</b>
<b>Le Puy en Velay</b>		4	9	40	<b>44</b>
<b>Montluçon</b>	13	20	26	26	<b>17</b>
<b>Moulins</b>	5	4	22	14	<b>11</b>
<b>Vichy</b>	11	9	30	40	<b>23</b>
<b>Riom</b>	14	14	29	21	<b>29</b>
<b>Brioude</b>			5	6	<b>6</b>
<b>Lavoûte sur Loire</b>			15	8	<b>7</b>
<b>Issoire</b>			16	22	<b>21</b>
<b>Cournon d'Auvergne</b>			14	16	<b>23</b>
<b>Lempdes</b>			6	4	

**Durant l'année 2013, il n'y a pas eu de billetterie pour la piscine de Lempdes en raison des travaux.**

## Les cinémas

L'APR subventionne les billets de cinéma dans la limite de 20 places par an et par adhérent.

La subvention est par ailleurs de 50% du tarif CE dans notre réseau de cinémas partenaires, qui s'est élargi.

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>CinéAlpes</b>	2 905	3 647	3 439	3 043	<b>2 635</b>
<b>Ciné Dyke – Le Puy</b>	679	1121	1111	1 095	<b>1 098</b>
<b>La Façade – Ambert</b>	85	90	155	90	<b>30</b>
<b>La Viouze – Les Ancizes</b>	10	10	55	5	
<b>Le Delta – Saint-Flour</b>	10	75	80	35	<b>40</b>
<b>Le Gergovie – Cournon</b>	95	70	50	40	<b>55</b>
<b>Le Lux – Riom</b>	45	60	65	45	<b>35</b>
<b>Le Monaco – Thiers</b>	57	90	40	70	<b>85</b>
<b>Le Normandy – Aurillac</b>	449	540	710	592	<b>526</b>
<b>Le Palace – les Bourbons – Montluçon</b>	425	520	665	545	<b>560</b>
<b>Le Palace – Moulins</b>	145	155	335	410	<b>330</b>
<b>Le Paris – Brioude</b>	135	253	407	355	<b>255</b>
<b>Le Rio – Clermont-Ferrand</b>	35	30	45	50	<b>50</b>
<b>La Capitelle – Monistrol</b>		140	400	430	<b>460</b>
<b>La Grenette – Yssingaux</b>				190	<b>80</b>
	<b>5 075</b>	<b>6 801</b>	<b>9 568</b>	<b>6 995</b>	<b>6 239</b>

## Les remboursements Sport et Culture

L'Association du Personnel Régional rembourse aux adhérents sur présentation d'un justificatif au nom de l'adhérent une partie de leurs activités culturelles et sportives. Il s'agit :

- des spectacles (dans la limite de 3 entrées par spectacle) ;
- des abonnements à des revues (dans la limite de 3 abonnements par année) ;
- des pratiques culturelles ou sportives des adhérents ;
- des pratiques sportives occasionnelles des adhérents.

	Siège	Lycées	Total	Rappel 2012
<b>Spectacles</b>	15 949,63	32 300,08	<b>48 249,71</b>	<b>51 906,76</b>
<b>Abonnements</b>	2 189,82	3 808,18	<b>5 998</b>	<b>6 150,90</b>
<b>Pratique culturelle ou sportive</b>	9 459,74	17 312,37	<b>26 772,11</b>	<b>34 657,45</b>
<b>Pratique occasionnelle</b>	2 451,40	4 583,31	<b>7 034,71</b>	<b>9 431,87</b>
<b>TOTAL</b>			<b>88 054,53</b>	<b>102 146,98 €</b>

Les taux et plafonds de ces quatre aides ont été unifiés : 50% de remboursement avec un plafond de 250 €. En ce qui concerne 2013, face à l'augmentation de ce poste de dépenses, le Conseil d'Administration a pris d'autres mesures visant à limiter l'explosion des dépenses :

- Mise en place d'une règle de non-cumul entre le « Grand voyage » et les autres prestations ;
- Instauration d'un plafonnement global de 500 € sur l'ensemble des prestations.

**Pour 2013, il a été décidé de limiter à 150€ l'enregistrement des remboursements sport et culture.**

**Pour les 100€ restants, c'est-à-dire, 250€ du plafond moins 150€ de la limitation citée ci-avant, cette différence sera complétée l'année suivante au prorata du budget restant.**

**Ces dispositions permettent de limiter ces dépenses.**

**Au 31 décembre 2013, le budget restant est de 3 690,34€.**

**Cette somme due sera redistribuée aux adhérents concernés à hauteur de 15% dans les meilleurs délais.**

## Action sociale

Depuis l'adhésion du Conseil régional d'Auvergne au CNAS, l'Association du personnel régional limite ses interventions en matière d'action sociale au domaine de l'aide aux vacances à travers deux dispositifs :

- les compléments chèques vacances ;
- les aides aux vacances des enfants.

### Les compléments chèques vacances

Cette aide complète l'aide du CNAS selon les modalités suivantes (pour 400 € d'épargne) :

	Aide CNAS	Aide APR	Total des aides
<b>Tranche 1</b>	110 €	90 €	200 €
<b>Tranche 2</b>	70 €	70 €	140 €
<b>Tranche 3</b>	50 €	50 €	100 €

A cela, s'ajoute un dispositif « chèques-vacances des adhérents non bénéficiaires du CNAS » mis en place en 2008 à destination des agents retraités. 11 adhérents en ont bénéficié en 2013 pour un montant de subvention de 770 euros.

**Ces aides augmentent tous les ans.**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Coût total</b>	21 290 €	26 170 €	29 690 €	31 890 €	32 640 €	34 810 €

### Les aides vacances enfants

L'Association du personnel régional verse une aide pour les vacances des enfants. Il s'agit d'un remboursement allant de 25% à 50% sur le coût des activités. Les tranches sont celles du CNAS.

**L'aide est plafonnée à 100 euros par enfant depuis 2012 et entre dans la règle des non-cumuls et du plafonnement global.**

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Siège</b>	3 579,82 €	5 336,08 €	6 997,99 €	4 423,74 €	<b>3 784,04</b>
<b>Lycées</b>	4 125,22 €	3 911,46 €	8 512,23 €	6 260,21 €	<b>6 150,48</b>
<b>Total</b>	7 705,04 €	9 247,54 €	15 510,22 €	10 683,95 €	<b>9 934,52</b>

### Renforcement des liens entre les agents

L'Association du personnel régional a toujours tenu à maintenir des voyages et des sorties dans son activité. Ils permettent en effet aux agents de se rencontrer en dehors du lieu de travail et de mieux se connaître. Ils remplissent également un rôle social en permettant, grâce au subventionnement de l'APR et à l'échelonnement des paiements, à des agents d'effectuer des voyages que leur revenu ne leur aurait pas autorisés.

**En 2013, l'APR a organisé 1 grand voyage (un circuit en Inde) et week-end : (un week-end « Pont » aux Iles Borromées, un week-end « Capitale » à Londres durant les vacances de la Toussaint, un week-end « Liberté » à Paris).**

Destination	Période	Nombre de participants	Subvention APR
<b>Inde</b>	Printemps 2013	44	<b>24 648 €</b>
<b>Iles Borromées</b>	Mai 2013	38	<b>6 077 €</b>
<b>Paris Liberté</b>	Juillet 2013	16	<b>1 354 €</b>
<b>Londres</b>	Octobre 2013	35	<b>5 659 €</b>

On constate l'intérêt de ce dispositif et des règles de priorités mises en place car la plupart des participants voyageaient pour la première fois et n'auraient peut-être pas pu le faire sans la subvention.

### L'Arbre de Noël

L'Arbre de Noël s'adresse aux enfants de 0 à 10 ans, de l'ensemble des agents, adhérents ou non. Il s'est déroulé le samedi 14 décembre à Polydôme et a réuni près de 700 personnes (enfants et parents), avec un accès illimité aux jeux de Loisirland, ainsi qu'à de nombreuses animations (jeux en bois, maquilleuses, père-noël,...). **Du fait de l'accroissement du nombre d'agents de la Région, le budget de l'Arbre de Noël a connu une forte progression au cours des dernières années. Le choix de Loisirland a été reconduit en 2013.**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Coût</b>	14 805,88 €	17 850 €	20 000,00 €	20 000,00 €	17 364,00 €	18 425,00 €

Par ailleurs, des chèques cadeaux d'un montant de 30 euros ont été envoyés aux enfants des adhérents, âgés de 11 à 16 ans. Cela a concerné plus de 400 enfants.

# Rapport financier 2013

L'exercice 2013 s'est clôturé sur un excédent de 6 876 €. L'année 2012 se caractérisait par un déficit de 4 710€. Les mesures prises au budget 2013 ont donc permis d'améliorer la situation. À l'avenir, l'objectif est de maintenir les meilleures mesures possibles pour conserver une bonne santé financière.

## Bilan

Actif	2013	2012	Var.
⇒ Actif immobilisé	7 276	9 678	- 2 402
⇒ Actif circulant	59 033	96 412	- 37 379

Passif	2013	2012	Var.
⇒ Fonds associatifs	- 44 114	- 39 405	- 4 709
⇒ Provisions règlementées	2 863	4 142	- 1 279
⇒ Dettes	100 684	146 062	- 45 378
⇒ Résultat de l'exercice	<b>6 876</b>	<b>- 4 710</b>	<b>11 586</b>

## Compte de résultat

Produits d'exploitation	2013	2012	Var.
⇒ Ventes de marchandises	117 630	152 151	- 34 521
⇒ Subvention	265 270	267 730	- 2 460
⇒ Autres produits (adhésions)	18 122	18 298	- 176

Charges d'exploitation	2013	2012	Var.
⇒ Achats de marchandises	259 989	308 285	- 48 296
⇒ Variations de stocks	- 117	- 2 376	2 259
⇒ Autres charges externes	130 621	135 482	- 4 861
⇒ Dotations aux amortissements et dépréciations	2 402	2 811	- 409
⇒ Autres Charges	30	2	29

Autres	2013	2012	Var.
⇒ Produits financiers	60	523	- 463
⇒ Charges financières			
⇒ Produits exceptionnels	1 279	1 559	- 280
⇒ Charges exceptionnelles	2 560	767	1 793

<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>6 876</b>	<b>- 4 710</b>	<b>11 586</b>
--------------------------	--------------	----------------	---------------

## Exécution des dépenses

	Réalisé 2013	Budget 2013	Ecart
<b>A - Activités sociales et culturelles</b>			
⇒ AC - Promotion de la Culture et du Sport	109 968	120 000	- 10 032
⇒ AL - Action Sociale liée aux Vacances	44 754	45 000	- 246
⇒ AN - Noel	34 663	30 000	4 663
⇒ AV - Renforcement des liens entre les agents	44 092	45 000	- 908
⇒ AW - Equipes Sportives	810	1 000	- 190
<b>F - Fonctionnement</b>	<b>19 946</b>	<b>10 000</b>	<b>9 946</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>254 233</b>	<b>251 000</b>	<b>3 233</b>

## Exécution des recettes

	Réalisé 2013	Budget 2013	Ecart
<b>S - Subvention Conseil régional et recettes</b>	<b>283 392</b>	<b>284 700</b>	<b>- 1 308</b>
Adhésions	18 122	18 200	- 78
Subvention	265 270	266 500	- 1 230

## Résultat

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 159</b>	<b>33 700</b>	<b>- 4 541</b>
----------------------	---------------	---------------	----------------



# Le budget 2014

Mi décembre 2013, le Conseil d'Administration a décidé, après plusieurs réunions de travail, d'instaurer le système du quotient familial reposant sur le Revenu Fiscal de Référence (ligne 25 de l'avis d'imposition) pour le grand voyage et le week-end capitale européenne : avec prise en compte du nombre de parts indiqué sur l'avis d'imposition par tranches ainsi définies :

TRANCHE	PRISE EN CHARGE
TRANCHE 1 : ≤ 11 000€	50% adhérent / 25% conjoint ou enfant pris en charge
TRANCHE 2 : ≤ 13 000€	40% adhérent / 20% conjoint ou enfant pris en charge
TRANCHE 3 : ≤ 18 000€	30% adhérent / 15% conjoint ou enfant pris en charge
TRANCHE 4 : ≥ 18 000€	20% adhérent / 10% conjoint ou enfant pris en charge

L'idée est d'élargir la possibilité aux agents aux revenus faibles et moyens de pouvoir davantage s'inscrire aux voyages et aux week-end capitale européenne.

Le budget Voyages est maintenu : un seul grand voyage est organisé en 2014 (Sicile) et plusieurs activités sont proposées : Parc d'Astérix, Sortie raquettes Mont-Dore (63), Sortie Chiens de Traineaux au Col du Prat de Bouc (15), Cours de Cuisine Nelson (63), Sortie Vélorail à Allanche (15) et Sortie Parachute à Loudes (43).

Les remboursements sport et culture représentent 50% du budget prévu.

<b>Dépenses 2014</b>	<b>260 000</b>
<b>Sports et Culture</b>	<b>130 000</b>
<i>Billetterie Culture</i>	25 000
<i>Billetterie Sports</i>	5 000
<i>Remboursements</i>	100 000
<b>Action sociale liée aux vacances</b>	<b>45 000</b>
<i>Chèques-vacances</i>	35 000
<i>Vacances-enfants</i>	10 000
<b>Noël</b>	<b>30 000</b>
<b>Renforcement du lien entre les agents</b>	<b>46 000</b>
<i>Voyages</i>	25 000
<i>Week-end et Sortie</i>	20 000
<i>Equipes sportives</i>	1 000
<b>Fonctionnement</b>	<b>10 000</b>
<b>Recettes 2013</b>	<b>284 700</b>
<i>Adhésions</i>	18 200
<i>Subventions</i>	266 500
<b>Résultat</b>	<b>24 700</b>

Ce budget, basé sur des estimations prudentes (environ 1 300 adhérents), devrait permettre à l'Association du Personnel Régional d'améliorer sa situation fin 2014. Par ailleurs, l'ensemble des outils mis en place depuis 2013 (non cumul, double plafonnement, paliers de remboursement) doit être poursuivi, voire renforcé dans l'objectif de maîtriser les dépenses.